

# ANGLARDS DE SALERS

## Séance du 05 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le cinq du mois de mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Anglards-de-Salers, légalement convoqué le 24 février 2021, était assemblé en session ordinaire, exceptionnellement, suite aux mesures sanitaire réuni à la salle polyvalente Maurice Bergeron, sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Nombre de Conseillers municipaux en service : 15

### Etaient présent :

Monsieur François DESCOEUR, Maire

Monsieur Jean-Louis DAPON, Monsieur Alain MAGNE, Monsieur André BESOGNE, Monsieur Bernard VEYSSIERE, Monsieur Thomas FAGEOLE, Monsieur Raymond BLANCHEFLEUR, Monsieur Alain DEFLISQUE, Madame François FOURNIVAL ayant donné pouvoir à Alain MAGNE, Monsieur Daniel TREMEE, Madame Brenda WALTER ayant donné pouvoir à François DESCOEUR, Madame Sandrine CHAZOULE, Madame Alexandra ROUSSEYRE, Madame Nadine FAUCHER, Monsieur Sébastien SIMON ayant donné pouvoir à Jean-Louis DAPON

## CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2021

### Compte Rendu

La séance a été ouverte sous la Présidence de Monsieur François DESCOEUR, Maire.

Madame Alexandra ROUSSEYRE a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal

---

Monsieur le Maire après avoir débuté la séance en interrogeant l'assemblée pour savoir s'ils avaient des questions par rapport au dernier compte rendu concernant la séance du 11 décembre 2020, personne n'ayant soulevé de remarque, le compte rendu précédent est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire débute le conseil par un point par rapport aux tâches effectuées par les conseillers municipaux.

- La demande de Subvention de 50 % au Conseil Régionale Auvergne Rhône Alpes au titre du Bonus Relance pour la Mise en Lumière du Bestiaire Fantastique.

Le montant des travaux s'élève à 46 740.57 HT selon l'estimatif

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire communique une demande de subvention de 1.000.00 € par l'association Euroculture en Pays Gentiane, qui propose du 13 juillet au 15 Août une série de randonnées équestres manifestations et spectacles éclectiques dans les villages étapes de Hautes Auvergne (entre Pays de Salers et Saint Nectaire) traversés par la route

Européenne Madame d'Artagnan, itinéraire culturel européen. Il passera à Anglards de Salers du 16 juillet en fin d'après-midi au bourg au 19 juillet matin du départ de la randonnée en direction du Vaulmier et de Trizac.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les travaux d'éclairage public au Cheix demandé par Mr et Mme ROUSSEAU qui peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'énergies du Cantal. Le montant total HT de l'opération s'élève à 579.19 €

Ces travaux ne seront ne seront entrepris qu'après acceptation par la commune d'un versement d'un fonds de concours égal à 50 % du montant HT de l'opération

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire communique à l'assemblée la liste des demandes de subvention pour 2021 (détail dans le dossier remis) pour un montant total de 16.740.00 €.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Monsieur le Maire rappelle que la commune verse une subvention de fonctionnement à l'association famille rurales de l'accueil de loisirs. Pour des questions de trésorerie cette association souhaite un second acompte de 10 000.00 € sur les 30 000.00 € alloué.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Monsieur le Maire informe du versement d'une prime exceptionnelle dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire déclaré pour faire face à l'épidémie de covid 19, il propose de verser 400.00 € au personnel de l'école soit les agents techniques SIMON Noëlle, TOURNADRE Laurie, FARTHING Elizabeth et les agents administratifs recevant du public soit 400.00 € pour BARRIER Maryline et 200.00 € à BORKOWSKA Iga

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Approbation du Compte de gestion de la Commune et du lotissement

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Approbation du compte administratif de la commune et du lotissement

**ADOpter A L'UNANIMITE**

- Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 commune et lotissement

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Vote du Budget 2021 de la commune à hauteur de 1 039237.13 € en fonctionnement et 711 439.81 € en investissement et pour le Lotissement à hauteur de 92 301.97 € en fonctionnement et pour 86 301.97 € en investissement

**ADOpte A L'UNANIMITE**

- Intégration de la commune au Syndicat de Voirie de Mauriac

## ADOpte A L'UNANIMITE

Il a également été évoqué :

- De lister les routes pour mettre le point à temps
- Le courrier des habitants du Cheix pour demander un miroir à la sortie de la route, pour laquelle sera demandé l'avis au Département
- Information de la Sécurisation des réseaux secs au Pré Gras pour la demande de M. MENNESSON avec la création d'un nouveau transformateur au sol et d'une liaison souterraine depuis la cascade de Salins ; ces travaux seront pris en charge à 100 % par le Syndicat Départemental d'Energie du Cantal restera à la charge de la commune la reprise de l'adduction téléphonique sur le même tracé avec un financement sous forme de fond de concours de 50 % du montant HT ce qui représente une dépense communale de 7 500.00 € environs.
- Cadeau fait à Serge DONADIEU pour son départ à la retraite : une tablette de 300 € avec un abonnement de un an plus un bon d'achat de 250.00 € à Mekanik's
- Renouvellement du contrat saisonnier de François PEYROU de mai à novembre 2021

Monsieur le Maire, remercie le conseil municipal et lève la séance à 22h45.